



## Société des Amis de GERBEROY

### ***Bulletin d'information***

*Lorsque je sors  
de chez moi,  
Les rues et les  
ruelles de  
Gerberoy  
En sont le  
prolongement.*



Comme nous l'avions annoncé, nous publierons régulièrement une lettre d'information destinée à informer nos adhérents des sujets d'actualité et des projets de l'Association qui seront traités par le Conseil d'administration.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce deuxième numéro

6 Place La Hire et Xaintraille 60380 Gerberoy  
site internet : [amisdegerberoy.fr](http://amisdegerberoy.fr)  
Mail : [amisdegerberoy60@gmail.com](mailto:amisdegerberoy60@gmail.com)

### **Le mot de la Présidente :**

La défense du Patrimoine est manifestement un sujet cher au cœur des Français, le succès des Journées du Patrimoine et plus récemment du loto du Patrimoine en attestent de façon permanente. C'est la principale raison d'être de la société des Amis de Gerberoy, créée en 1909 ce qui en fait une association de défense du patrimoine parmi les plus anciennes de France.

Cet objectif est toujours d'actualité et nous remercions les adhérents qui nous ont renouvelé leur soutien en 2021.

Cette sauvegarde de notre bâti historique implique une vigilance constante sur la bonne application de notre règlement commun pour les travaux touchant l'extérieur des habitations ainsi que sur la préservation des témoignages de son long passé.

L'association, en pleine renaissance, a privilégié cette année l'accueil des nouveaux propriétaires afin de les sensibiliser le plus tôt possible à l'importance de préserver Gerberoy de toute initiative malvenue en respectant les bonnes pratiques.

Cette mobilisation doit maintenant s'élargir à l'environnement de Gerberoy pour sauvegarder la vue d'ensemble sur et depuis notre village : notre association suit ainsi actuellement de près les projets éoliens pour notre département qui semblent se rapprocher et nous conduisent à nous associer aux mouvements de défense de nos paysages naturels.

Notre prochaine Assemblée, prévue à l'automne nous permettra de débattre ensemble de ces sujets d'actualité développés dans ce Bulletin.

## **ACTUALITES**

### **❖ CONSEIL D ADMINISTRATION**

Un Conseil d'administration a été réuni le 29 mai pour valider la réalisation des premiers projets de l'Association : le livret d'accueil remis aux nouveaux propriétaires, le site internet de l'Association principalement.

Un point d'information et d'échanges est également intervenu sur les évolutions décidées par la Municipalités au sujet du stationnement des touristes (avec ses conséquences sur le village) et l'étude en cours sur les travaux dans la collégiale.

#### **➤ Le livret d'accueil :**

Aujourd'hui, un nombre relativement important de maisons de Gerberoy changent de mains, pour des raisons principalement générationnelles. Des travaux, quelques fois importants, sont entrepris par les nouveaux propriétaires, qui peuvent toucher l'extérieur des maisons.

Dès lors, le respect de l'aspect extérieur des maisons, de leurs boiseries et des matériaux anciens liés au classement de Gerberoy comme site patrimonial remarquable s'impose.

Bien entendu ces travaux font l'objet de demandes de permis auprès de la Mairie qui renseigne les Habitants.

En appui, l'Association a proposé à ces nouveaux propriétaires une rencontre au cours de laquelle notre Présidente leur a remis un livret d'accueil composé d'une note de Bienvenue leur expliquant les particularités de Gerberoy, le livret contenant les prescriptions de la ZPPAUP fixant les bonnes pratiques pour tous types de travaux, le plan d'urbanisme du village, le nuancier des couleurs de Gerberoy ainsi que le Livre Regard Gerberoy.

Cette expérience a été tout à fait positive car elle a permis, bien sûr de faire connaissance, mais aussi d'échanger sur Gerberoy, le label des Plus beaux villages de France dont fait partie Gerberoy avec le concours de ses habitants, de répondre à des questions lorsque nous le pouvions et enfin faciliter une intégration dans la vie du village et ses différents événements comme la Fête des roses. L'occasion aussi de parler du fleurissement et de l'entretien des façades par les habitants.

Cet accueil sera poursuivi car d'autres maisons seront amenées dans les prochains mois à changer de propriétaires.

Ces nouveaux propriétaires rencontrés cette année par notre Association, même si pour certains ils avaient déjà résidé à Gerberoy, sont par ordre d'arrivée dans leur nouvelle maison :

- Betty Langer et Hervé Darbonne (rue du Logis du Roy)
- Remi et Cécile Bourlier (rue du Logis du Roy)
- Sylvie Fortin (rue du Château)
- Thomas et Zoé Bernard (impasse du Vidamé)
- Hortense Coulon et Alexis Jarnoux (impasse Pierre Delchet)
- Christine Duponchel (rue du Logis du Roy)

Nous leur souhaitons à nouveau Bienvenue

- **Site internet : [amisdegerberoy.fr](http://amisdegerberoy.fr)**

Le site internet de l'association mis en ligne en avril rencontre un certain succès avec à ce jour 1328 connexions.

Beaucoup d'échos positifs nous sont parvenus.

Nous avons à présent l'objectif de l'enrichir en créant notamment une rubrique Actualités et en développant la partie Architecture de la rubrique Gerberoy.

Une photothèque est également envisagée.

Venez nombreux pour consulter régulièrement notre site !

❖ EOLIENNES

La Société VENT COLLECTIF sollicite les communes de la CCPV (entre autres) afin d'autoriser l'implantation de Zones de Développement Eolien sur leur territoire.

Un premier appel a été fait (avec un dossier déjà très construit : plans de situation, quantité, puissance, ...) auprès de la Chapelle-sous-Gerberoy. Le maire de cette commune a lancé un sondage auprès de ses administrés qui s'est conclu par un avis largement négatif.

*Rappelons qu'il y a une dizaine d'années, un projet éolien avait déjà menacé l'environnement visuel de Gerberoy. La co-visibilité qui nous protégeait par le biais de la ZPPAUP avait mis en échec ce dessein grâce à l'intervention de Mme Autricque maire qui avait été défendre Gerberoy auprès de la Préfecture de l'Oise.*

Aujourd'hui, la politique énergétique ayant évolué, ce sont les communes qui doivent faire la preuve du non intérêt sur leur territoire de la nouvelle politique d'énergies dites écologiques.

Suite à cette alarme **le Maire de Gerberoy**, Pierre Chavonnet, s'est rapproché de la Communauté de Communes, celle-ci ayant déjà voté contre tout nouveau projet éolien sur son territoire. Il s'en est suivi une inquiétude et les maires des communes de la Vallée du Thérain ont déterminé un projet **contre toute implantation éolienne** dans ce site naturel agréable et attachant.

**A ce jour**, cependant, nous ne sommes pas à l'abri d'un projet éolien autour de Gerberoy et la vigilance s'impose.

Le conseil Municipal du 28 mai 2021, après délibération a décidé cette motion :

Nous Conseil municipal de Gerberoy sommes farouchement et indéfectiblement attachés à la préservation du patrimoine naturel paysager de la Vallée du Thérain. Ce bien commun appartient à tous les habitantes et les habitants des communes de son territoire et n'est en aucun cas compatible avec un projet éolien. Aussi, nous mettrons tout moyen et tout recours en œuvre pour empêcher un éventuel projet, mettant en danger notre cadre de vie, son harmonie paysagère, notre intégrité patrimoniale et notre attractivité touristique.

Ainsi que l'adhésion de la commune (ainsi qu'à titre individuel) à l'Association Eolienne60 – [eolien60@gmail.com](mailto:eolien60@gmail.com)

Les Amis de Gerberoy **s'associent pleinement à cette opposition et l'Association** a également adhéré (ainsi que certains de ses membres) à l'association Eolienne60.

Nous **rencontrerons prochainement** la Présidente d'Eolienne60, pour suivre au plus près ce dossier **et soutenir, y compris financièrement, leur action.**

Nous réfléchissons également à des actions spécifiques à notre Association dans l'hypothèse où un projet nous menaçant serait annoncé.

## NOS PROJETS

### ➤ Un cours de taille des rosiers à l'automne

Ce cours proposé gratuitement aux habitants par notre association a été repoussé en raison de l'épidémie qui sévit depuis 2020. Nous espérons pouvoir l'organiser à l'automne au moment où les rosiers doivent être taillés avant l'hiver.

Il sera dispensé par une spécialiste confirmée. Une information sera donnée aux habitants dès que nous pourrons fixer une date en toute sécurité et nous recueillerons alors les inscriptions.

### ➤ Patrimoine religieux

Saluons tout d'abord l'action de l'Association de la Collégiale qui, grâce à la vente des cierges, a réussi à financer plusieurs restaurations dans la collégiale : restaurations des tableaux, des fonds baptismaux, du chemin de croix et d'une partie du carrelage. Est également en cours la restauration des anges du chœur.

Dans le même esprit, notre Association lance une réflexion sur les calvaires de Gerberoy au nombre de 4 dans le village.

Un article sur notre site amisdegerberoy.fr va illustrer ce patrimoine gerboréen.

Le calvaire le plus visible en sortant Gerberoy est celui situé à l'angle du chemin du Cimetière. Il fut érigé par Monsieur Maximilien Souty le 26 septembre 1882 et béni de 6 mai 1883. Il est en piteux état et notre association étudie la possibilité d'entreprendre, **avec l'accord de la Mairie**, sa restauration en plusieurs étapes (maçonnerie, ferronnerie, peinture) compte du coût de cette opération. Ce projet sera soumis au conseil d'administration à l'automne.

## CONSEILS SUR LA RESTAURATION DES FACADES

- ❖ Avant d'entreprendre la restauration de votre façade, lorsqu'elle s'impose, pensez qu'il n'est pas question d'être original, mais de vous fondre au contraire dans le voisinage en s'inspirant autant que possible de l'état précédent.
- ❖ Le choix des artisans, même parmi ceux ayant l'expérience du métier, doit viser ceux ayant la connaissance du bâti traditionnel de notre région dont la restauration doit répondre à certaines exigences. N'hésitez pas à demander conseil dans votre voisinage.
- ❖ Faites attention au choix des matériaux : pas de béton, pas de ciment qui est un matériau inerte et qui, fissuré, laisse entrer l'eau et la garde, mais des mortiers de chaux qui respirent. Bien entendu pas de portes ou fenêtres en PVC mais en bois en respectant les volumes, dimensions et mises en œuvre traditionnels.
- ❖ Les volets traditionnels sont à trois barres et non « en Z ».
- ❖ Pour les peintures extérieures, pensez à consulter le nuancier de Gerberoy pour le choix de la couleur, et notez, au contraire de ce qu'aiment faire les peintres,

faute de savoir, que les pentures doivent être peintes de la même couleur que les bois. Ne pas les faire ressortir en noir.

- ❖ Ces quelques règles fondées sur les disciplines traditionnelles éviteront de dénaturer nos maisons anciennes et de conserver l'originalité de nos façades.
- ❖ Le respect de Gerberoy limite l'envie de chacun de faire ce qu'il veut, mais c'est le prix à payer pour conserver l'ancienneté et le charme de notre village : il convient de restaurer et non de rénover.
- ❖ Bien entendu, il est normal d'introduire dans ces constructions le confort nécessaire à la vie actuelle et qui fait défaut. Tout problème a une solution, pour peu que l'on veuille bien concilier les impératifs du respect de la maison avec les aménagements utiles.

**Pour terminer saluons le fleurissement et la couleur de cette façade :**

**PHOTO**

Bonne lecture, en souhaitant que cette période estivale se passe au mieux pour vous et vos proches.  
Le comité de rédaction.  
Roselyne QUIRY, Philippe GREBOVAL, Marina ROPHE et Christian PILLON

